

Les horaires

1.enseignement d'exploration « création et activités artistiques » incluant les arts plastiques dans le domaine « arts visuels ». Le lycée offre une initiation autour d'un domaine: arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du patrimoine
-l'élève étudie différentes formes artistiques dans leur environnement culturel.

cet enseignement est destiné à:

-approfondir l'expérience esthétique, les enjeux économiques, humains et sociaux.

-informer sur les formations et métiers artistiques et culturels.

-s'appuyer sur une recherche expérimentale : compréhension de démarches et pratiques artistiques, mise en relation de domaines artistiques et culturels (histoire de l'art, art contemporain)

2.option facultative d'arts plastiques pratique et culture: étude d'oeuvres, construction artistique, techniques, réflexion critique. Question au programme: «**la forme et l'idée** »

Le lycée Jean Monnet dispense les enseignements 1 et 2 en classe de seconde.

Seconde :

3h/semaine : option facultative arts plastiques
1h 30/semaine (ou 54 h/ année): enseignement d'exploration domaine « création et activités artistiques » sous-domaine « arts visuels ».

Première :

-5 heures/semaine, enseignement de spécialité : question au programme « **la figuration** »

-3 heures/semaine, option facultative :

Question au programme « **la représentation** ».

Terminale : **-5 heures/semaine**, enseignement de spécialité : programme « **l'œuvre** »

-3 heures/semaine, option facultative: programme « **la présentation** »

Les programmes

Chaque niveau aborde l'art sur la base de questions au programme, pour exemple **en terminale :**

Des œuvres et questions sont étudiées dans la partie culturelle (histoire de l'art et art contemporain)

- **Exemples de questions au programme de spécialité, partie culturelle :**

- peinture: *Gustave Courbet*.

- Installation: *Tadashi Kawamata*.

- Sculpture: *Marcel Duchamp*

- **Exemples d'œuvres au programme de l'option facultative, partie culturelle :**

« *Fauna* » de Joan Fontcuberta

« *fresques de la villa Barbaro* » de Veronese

« *la bicyclette ensevelie* » de Claes Oldenburg

Le baccalauréat

Écrit : Durée 3h30 coef 3

1 : **analyse** d'une œuvre

2 : **question sur le programme limitatif**.

3: **question sur le programme limitatif**

Oral : Durée 30 minutes coef 3

Présentation 10 minutes, du dossier de travaux plastiques sur le programme

« *l'œuvre* »

Entretien 20 minutes

Contenu du dossier :

-recherches plastiques, dessins, croquis préparatoires, esquisses pour le projet personnel

-prises de vue photographiques

-réalisations numériques

-productions plastiques diverses (2 ou 3 dimensions, vidéo, photo, installations, performances...)

Comment postuler pour le lycée Jean Monnet ?

demander l'option facultative d'arts plastiques et/ou l'enseignement d'exploration « arts visuels » dans les vœux de 3^e, à voir avec le collège d'origine.

En fin de seconde demander la classe de 1^{ère} L arts: enseignement de spécialité « arts plastiques »

« ombre propre, ombre portée », classe de 1^{ère}, photographie numérique

Et...après le baccalauréat

Les ouvertures aux écoles après le Bac série « L arts option arts plastiques » peuvent être:

L'université (lettres, langues, arts plastiques, histoire de l'art, cinéma, archéologie, linguistique, médiation culturelle etc.)

Et sur concours :

Les classes de mise à niveau en arts appliqués (MANAA), il en existe une au lycée Jean Monnet.

Les grandes écoles d'art (arts appliqués, design, mode, costume, environnement, architecture, graphisme, infographie etc.)

L'école du Louvre et autres écoles proposant des enseignements pour la conservation, restauration d'œuvres...

L'école des Beaux-Arts

Les écoles d'arts décoratifs, BD, illustration etc.

Professeurs d'arts plastiques :

Mme BLONDET

M. PANNIER

Lycée Jean Monnet

Rue de Malbosc BP 7045

34088 Montpellier cedex 4

www.lyc-monnet-montpellier.ac-montpellier.fr

Tél : 04 67 10 36 00

Fax : 04 67 10 36 06

ce.0341736c@ac-montpellier.fr

Accès au lycée :

Tramway L1 (Mosson), arrêt Château d'O

Tramway L3 (Juvignac ou Mosson), arrêt Hôtel du Département

Bus ligne 6 (Professeur Blayac) et ligne 7 (Celle-neuve) arrêt Lycée Jean Monnet



ARTS PLASTIQUES

